



Rapport RSE/ESG

Exercice 2024



FISP : Positionnement ESG

« E S G »

Ces critères, utilisés pour évaluer les investissements, sont la traduction d'une démarche responsable dans les domaines de l'Environnement, du Social et de la Gouvernance

- C'est l'un des sujets devenus incontournables pour l'ensemble des acteurs du 2^{ème} pilier.
- En la matière, la FISP a défini une politique fondée sur quelques principes fondamentaux, et déclinée en actions concrètes, pragmatiques et proportionnées.
- Elle agit pour concilier le respect et la juste gestion de l'ensemble des enjeux et responsabilités inhérents à sa mission, guidée par :
 - son attachement aux principes de bonne gouvernance qui servent une vision d'entreprise en faveur d'une «Prévoyance Responsable».
 - son engagement stratégique et ses actions qui concrétisent son ambition de «Prendre Soin» de ses parties prenantes, au 1er rang desquelles ses assurés et adhérents.
- Ce positionnement envers les thématiques «ESG» illustre ainsi l'ADN de notre Fondation : offrir à ses bénéficiaires des prestations «attractives et équitables, durablement».

Quelques informations à ce sujet

D'une manière générale, la FISP applique dans sa stratégie des concepts respectueux des aspects environnementaux (E), soucieux de leur impact envers la société (S) et basés sur de bonnes pratiques en matière de gouvernance (G). Cette philosophie guide les actions de notre caisse de pensions et vise un développement durable, tant pour elle-même que pour les placements financiers qu'elle réalise.

1) PRIVILÉGIER - Depuis plusieurs années, la FISP a intégré cette réflexion dans les critères de choix de ses investissements, tout en visant à garantir des rendements adéquats et sans risques excessifs :

- **Environnement**

Dans la mesure du possible et de manière raisonnable, la FISP investit dans des produits ayant le moins d'impact sur le changement climatique et qui sont respectueux de l'environnement et des ressources naturelles, en évitant par exemple de favoriser des entreprises émettrices de CO2 en grande quantité.

- **Social**

Dans la mesure du possible et de manière raisonnable, la FISP investit dans des produits favorisant le développement de la société au travers de la réduction des inégalités, de la facilitation de l'accès à l'éducation et du développement de bonnes conditions de travail.

- **Gouvernance**

Dans la mesure du possible et de manière raisonnable, la FISP investit dans des entreprises qui respectent les règles de bonne gouvernance, pratiquent le commerce de manière éthique et offrent une transparence dans leur gestion.

(en fonction des normes applicables).